

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

SÉANCE DU MERCREDI 26 MARS 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 26 mars à 18h30, le Comité Syndical du SIRCO légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni dans la salle Simone SIGNORET de la commune de Semoy (45400), sous la Présidence de Madame Vanessa SLIMANI.

Nombre de Conseillers

En exercice : 18

Présents : 15

Représentés : 7

Nombre de votants : 18

Votes « Pour » : 18

Votes « Contre » : 0

Abstention : 0

Présents :

Mme Vanessa SLIMANI, M. Hyacinthe BAZOUNGOULA, M. Laurent BAUDE, Mme Nathalie HAMEAU, Mme Nathalie RIVARD, M. Thomas HUBERT, Mme Valérie BARTHE-CHENEAU, Mme Martine AIME, Mme Anne-Marie ACQUART, Mme Corinne GUNEAU, Mme Martine TARAUD, Mme Ghislaine HUROT, M. Guy PIVAIN, Mme Lydie PERIN, Mme Stéphanie DARDEAU
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés et représentés :

M. Fabien RIVIERE DA SILVA, M. Timothé LUCIUS, Mme Eva NOGUES, M. Christophe LAVIALLE, Mme Danielle MARTIN, Mme Michaëla LOQUET, Mme Chahrazede BENKOU-NAVARRO

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie DARDEAU

N°2025/03-26-4 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame la Présidente soumet à l'assemblée le projet de budget primitif 2025 du SIRCO.

Il est rappelé que le budget est voté par nature, il est donc proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Le SIRCO vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2024 après approbation du compte administratif 2024 et de l'affectation de ces résultats.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu préalablement au vote du budget, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2025.

L'équilibre par section du budget primitif 2025 s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
3 399 681,00€	3 399 681,00€
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
364 085,84€	364 085,84€

Le Comité Syndical,

Vu l'exposé de la Présidente,

Après en avoir délibéré, **ADOpte**, à l'unanimité, le budget primitif 2025 du SIRCO.

Fait et délibéré le 26 mars 2025, à Semoy

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente du SIRCO
Vanessa SLIMANI

